

SIGNEZ LA PETITION POUR SOUTENIR LE COMBAT DES ANIMATEURS

**Oui aux taux d'encadrement de
1/12 chez les plus de 6 ans
et 1/8 chez les moins de 6
ans**

Alors que le ministre de la Jeunesse est satisfait de l'expérimentation sur les rythmes et souhaite maintenir le décret du 2 août 2013, un sondage réalisé en mars 2016 auprès de 3000 animateurs par une intersyndicale de l'animation et Le Journal de l'Animation montre une toute autre réalité.

Les résultats sont sans appel :

-87% des animateurs considèrent que les nouveaux taux d'encadrement ont conduit à une dégradation de la qualité éducative des accueils périscolaires,

-81% des animateurs considèrent que les nouveaux taux d'encadrement ont conduit à une dégradation de la sécurité des mineurs,

-91% des animateurs considèrent que les nouveaux taux d'encadrement ont conduit à une dégradation de leurs conditions de travail.

Le 16 mars l'ensemble des institutions concernées par la réforme des rythmes avaient été conviées par le délégué

interministériel à la Jeunesse pour échanger sur un projet de décret sur les taux d'encadrement des accueils périscolaires organisés dans le cadre de PEDT.

L'ensemble des organisations syndicales et des fédérations d'Education Populaire ont exprimé leur mécontentement sur la méthode de concertation et ont insisté sur la nécessité d'avoir une vision politique globale sur le secteur de l'animation.

Nous avons quitté la séance en claquant la porte et en demandant à enfin voir le ministre.

Trois mois après, le ministre Patrick KANNER n'a toujours pas prévu de nous rencontrer et va passer en force avec un projet de décret qui gravera dans le marbre du Code de l'action sociale des taux de 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.

En conséquence, nous appelons à signer la pétition ci-dessous.

Cette pétition s'inscrit donc comme une étape pour se faire enfin entendre par le ministre en charge de la Jeunesse et des Sports.

Nous demandons à stopper l'expérimentation pour revenir à des taux d'encadrement de **1 pour 8 enfants** de moins de 6 ans et de **1 pour 12 enfants** de plus de 6 ans.

Cette pétition sera remise à:

- Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Patrick Kanner

Signer la pétition